

Appel à candidature

Guide pour les PME du tourisme

TOURISME

Improving Sustainability of Tourism SMEs
Through Knowledge Transfer, International
Cooperation and Multi-Stakeholder Engagement

*Améliorer la durabilité des PME du tourisme par le
transfert de connaissances, la coopération internationale
et l'engagement multipartite*



Co-funded by the COSME programme
of the European Union



Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Introduction | 2 |
| 1.1 Projet TouriSME..... | 2 |
| 1.1.1 À qui s'adresse-t-on ? | 2 |
| 1.1.2 Nos objectifs..... | 3 |
| 1.1.3 Qui sommes-nous ? | 3 |
| 2. Appel à destination des PME du tourisme | 5 |
| 2.1 Pourquoi votre PME devrait-elle participer ? | 5 |
| 2.2 Que proposons-nous ? | 5 |
| 2.3 Qui peut postuler ? | 10 |
| 2.4 Comment postuler ? | 10 |
| 2.5 Qu'attend-on des PME participantes ? | 11 |
| 3. Le processus d'évaluation..... | 12 |
| 3.1 Comité d'évaluation..... | 12 |
| 3.2 Processus d'évaluation | 12 |
| 3.3 Critères de sélection | 12 |
| 3.4 Notification des PME sélectionnées et retour d'information sur l'évaluation..... | 15 |
| 4. Comment nous contacter | 16 |
| Annexe I. Modèle de formulaire de demande | 17 |

1. Introduction

1.1 Projet TouriSME

Le projet TouriSME, doté d'un budget de 1,3 M€, est cofinancé par le programme européen COSME et a débuté le 16 septembre 2020, il poursuivra ses activités jusqu'au 15 mars 2023 et au-delà.

Le projet est né de la nécessité d'améliorer la durabilité et la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur du tourisme en Europe, partant du constat qu'un développement touristique durable, outre ses impacts environnementaux et socioculturels positifs, offre de nombreux avantages en termes de réduction des coûts et de l'amélioration de la qualité de l'offre. En outre, il peut répondre à la demande croissante des consommateurs pour une expérience touristique plus respectueuse de l'environnement.

Le tourisme est un secteur économique important dans l'Union européenne, il stimule le développement économique de l'UE et crée des opportunités d'emploi. Cependant, le tourisme entraîne de nombreuses conséquences indésirables telles que la pression sur les ressources naturelles, la production de déchets et l'augmentation de l'empreinte carbone de certaines destinations touristiques. En revanche, s'il est géré et pratiqué de manière responsable et durable, le tourisme peut contribuer à la préservation et au développement durable de l'environnement naturel et de l'ensemble de l'écosystème de la destination locale.

Comme l'indique la Commission européenne, la compétitivité du secteur du tourisme est étroitement liée à sa durabilité, car la qualité des destinations touristiques est fortement influencée par leur environnement naturel et culturel mais également par leur intégration dans une communauté locale.

Dans ce contexte, TouriSME s'efforce de promouvoir les capacités et les compétences des PME du tourisme pour explorer et adopter des solutions durables par le biais d'une collaboration transnationale et intersectorielle renforcée entre les PME et les tour-opérateurs de différents secteurs du tourisme en Espagne, en Italie, en France et à Chypre.

1.1.1 À qui s'adresse-t-on ?

TouriSME s'adresse aux PME appartenant à l'un des secteurs touristiques suivants et souhaitant améliorer leurs performances environnementales:



1.1.2 Nos objectifs

En substance, TouriSME cherche à promouvoir l'adaptation des PME européennes du tourisme à des modèles d'entreprise plus durables, à faible émission de carbone et économes en ressources.

Plus précisément, nos objectifs sont les suivants :

Développer les activités des PME et renforcer leurs capacités par le transfert de connaissances, les échanges et la collaboration avec d'autres PME, des accélérateurs d'entreprises, des incubateurs, des agences de développement et d'autres acteurs de l'industrie du tourisme dans tous les secteurs et toutes les nations.

Soutenir l'**adoption de solutions innovantes** qui stimulent les pratiques durables et les modèles commerciaux circulaires, en répondant à la demande croissante des consommateurs pour une expérience touristique plus respectueuse de l'environnement.

Soutenir la participation des PME aux **systèmes de certification environnementale et aux autres initiatives** qui encouragent le tourisme durable et qui conduisent à des avantages concurrentiels, tels que EMAS, EDEN et Ecolabel de l'UE.

1.1.3 Qui sommes-nous ?

Le projet TouriSME, coordonné par Consulta Europa projects and Innovation, est mené par un consortium composé d'organisations expérimentées dans le domaine du développement et du soutien aux entreprises, des formations et du renforcement des capacités, de l'éducation et de la recherche, du développement territorial, local et régional et des solutions d'économie circulaire appliquées. Le consortium a été réuni pour apporter des réponses et des solutions aux principaux défis et objectifs définis par le projet.



Au sein de ce consortium, les organismes de soutien aux entreprises (OSE) seront les organisations responsables de fournir un soutien financier direct aux PME situées en Espagne, en France, en Italie et à Chypre.

| | BSO | Brève description | Site web |
|---------|---|---|--|
| Espagne | Instituto Tecnológico de Canarias (ITC) Calle Cebrián 3, Las Palmas de Gran Canaria, 35003, Espagne | ITC est une entreprise publique avec plus de 25 ans d'expérience qui s'engage à faire de la science et de la technologie des pièces essentielles dans le processus de transformation socio-économique et de développement durable des îles Canaries. | www.itccanarias.org |
| France | L'Institut Paris Region 15 rue Falguière, Paris, 75740, France | L'Institut Paris Region a pour vocation de soutenir la recherche et l'innovation afin d'aider à la planification d'un développement territorial durable en Ile-de-France. | www.institutparisregion.fr |
| Italie | Sistemi Formativi Confindustria (SFC) Viale Pasteur 6, Rome, 00144, Italie, | SFC est un consortium qui compte plus de 80 membres appartenant à deux catégories principales d'entités : Les partenaires de l'éducation, y compris les fournisseurs de formation professionnelle, les écoles de commerce, l'Université LUISS, et les partenaires représentant les secteurs commerciaux, les entrepreneurs et les industries. | www.sfc.it |
| | Région autonome de la Sardaigne (RAS) Viale Trento 69, Cagliari, 09123, Italie | Le RAS légifère exclusivement, en vertu de la loi constitutionnelle, sur des questions telles que la réglementation des autorités locales, la construction urbaine, l'agriculture, les forêts, la recherche de formations professionnelles. | www.regione.sardegna.it |
| Chypre | Agence de développement de Nicosie (ANEL) 57 Giannou Kranidioti Latsia, Nicosie, 2235, Chypre | ANEL est une organisation fondée par les municipalités du Grand Nicosie pour les soutenir sur tous les aspects liés au développement local et régional. | www.anel.com.cy |

2. Appel à destination des PME du tourisme

2.1 Pourquoi votre PME devrait-elle participer ?

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles votre PME devrait participer au programme TouriSME :

- Apporter une **meilleure connaissance** des pratiques durables dans le secteur du tourisme et un accès facilité aux systèmes de **certification environnementale** qui permettront à votre entreprise de développer ses activités.
- **Préserver l'environnement et la société en adoptant des** solutions respectueuses de l'environnement qui réduisent certains des impacts négatifs du secteur du tourisme.
- Apporter un **avantage concurrentiel** potentiel en devenant plus vert, compte tenu de la demande toujours croissante d'une offre touristique plus respectueuse de l'environnement.
- Profiter des possibilités **de réduction des coûts** que les pratiques durables peuvent engendrer pour votre entreprise.
- **Mettre en réseau et en collaboration** avec d'autres PME de votre secteur, des accélérateurs et des incubateurs d'entreprises, des agences de développement et autres acteurs du secteur du tourisme.
- Bénéficier d'un **soutien financier** pour participer à des formations de renforcement des capacités en face à face et en ligne, à des événements de mise en relation, pour bénéficier de services de mentorat et de conseil sur mesure de la part d'experts et d'organismes de certification, et pour aider votre entreprise à couvrir les coûts de certification et de normalisation.
- Renforcer la **visibilité et la promotion** dont bénéficiera votre entreprise en communiquant sur votre participation au projet TouriSME, sur l'amélioration de vos performances environnementales, etc.

2.2 Que proposons-nous ?

Le programme TouriSME s'articule autour de trois activités principales : des formations en face à face et des séminaires en ligne (webinaire) pour le renforcement des capacités et le transfert de connaissances, des événements de jumelage pour la coopération transnationale et intersectorielle, ainsi que des formations et un encadrement pour promouvoir la mise en œuvre de certifications environnementales et d'autres initiatives de durabilité.

Votre participation à notre programme est **gratuite**, il n'y a pas de frais d'inscription à nos activités. Par conséquent, nous couvrirons 100% des coûts éligibles encourus, comme indiqué dans la description de chaque activité. Avant de vous inscrire, veuillez lire les **"clarifications importantes"** à la fin de cette section.



Activité 1

Formations en face à face et en ligne sur le renforcement des capacités et le mentorat.



Activité 2

Matchmaking PME (B2B)



Activité 3

Accès aux certifications environnementales



Activité 1

Formations en face à face et en ligne sur le renforcement des capacités et le mentorat.

Cette activité vise à accroître les compétences et les capacités des PME en matière de croissance durable par le biais de formations dédiées sur différents sujets, tels que l'efficacité énergétique, la consommation des ressources, les solutions circulaires, la gestion des déchets, l'écoconception, les achats écologiques, la mobilité ou l'innovation sociale.

Le changement climatique, l'accélération de la perte de biodiversité, la raréfaction des ressources et la multiplication des risques sanitaires ont révélé la vulnérabilité du tourisme et obligent les entreprises à trouver des solutions à ces défis. Aucun autre secteur n'est plus dépendant de la qualité environnementale des lieux. Pour ces raisons, les formations de renforcement des capacités dispensées dans le cadre de cette activité sont structurées comme suit :

■ Partie 1. Introduction au tourisme durable

Cette première partie introduit le concept d'économie circulaire appliqué au tourisme afin d'accompagner les entreprises vers un modèle de développement durable qui renouvelle les manières de consommer, de produire, de travailler et de voyager ainsi que les différentes étapes nécessaires au changement.

■ Partie 2. Pratiques clés du tourisme durable

Cette partie est dédiée aux entreprises touristiques qui souhaitent s'engager dans une démarche de tourisme durable mais qui n'ont pas forcément déjà mis en place des actions spécifiques. Les entreprises acquerront des connaissances sur la manière de mettre en œuvre des actions relativement simples mais efficaces pour réduire leur impact environnemental.

■ **Partie 3. Approfondir votre politique de tourisme durable**

La troisième partie est consacrée aux entreprises touristiques déjà engagées dans des pratiques de tourisme durable et souhaitant approfondir leur démarche pour atteindre des niveaux plus élevés de performance environnementale.

■ **Partie 4 (facultative). Accès aux formations sur les certifications environnementales**

Une partie supplémentaire consacrée uniquement aux PME souhaitant obtenir une certification. Elle permettra aux PME de comprendre les différentes étapes nécessaires pour accéder aux différents systèmes de certification (voir l'activité 3).

Quatre (4) formations en face à face et/ou webinaires seront organisés dans votre pays. Les deux premières formations porteront respectivement sur la partie 1 et la partie 2, tandis que la troisième formation portera sur la partie 3. Selon le profil des PME, la quatrième formation sera consacrée à l'approfondissement de la partie 3 en fonction des besoins des PME ou, au contraire, elle sera consacrée à la partie 4 (accès aux certifications).

Chaque PME bénéficiaire recevra un soutien financier sous la forme d'un *bon de formation d'une valeur maximale de 2 000 euros* si elle est établie en Espagne, en France ou en Italie (500 euros par formation en face à face), ou de 1 200 euros si elle est établie à Chypre (300 euros par formation).

Type de coûts couverts:

- Les frais de voyage nationaux pour participer à nos activités, y compris le transport, l'hébergement et l'indemnité journalière.



Activité 2

Matchmaking PME (B2B)

Cette activité vise à créer des synergies interentreprises (B2B) pour faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les PME et les fournisseurs de technologies et de solutions durables, en favorisant la mise en réseau et la coopération technique au sein d'un même secteur et entre secteurs.

Deux (2) événements internationaux de jumelage seront organisés dans chaque pays bénéficiaire.

Chaque PME bénéficiaire recevra un soutien financier sous la forme d'un *bon de jumelage d'une valeur maximale de 4 000 euros* si elle est établie en Espagne, en France ou en Italie (2 000 euros par événement), ou de 2 200 euros si elle est établie à Chypre (1 100 euros par événement).

Type de coûts couverts :

- Frais de voyage international pour participer à nos activités, y compris le transport, l'hébergement et l'indemnité journalière.



Activité 3

Accès aux certifications environnementales

Cette activité vise spécifiquement à promouvoir les certifications environnementales et d'autres initiatives de l'UE, telles que EMAS, l'écolabel européen, ETIS ou EDEN.

En synergie avec l'activité 1, une (1) formation en face-à-face supplémentaire et un (1) webinaire axé sur les certifications environnementales (partie 4) seront réalisés mais, en outre, les PME intéressées par l'accès aux certifications durables et environnementales pourraient compter sur des **services de mentorat et de conseil sur mesure** de la part d'experts et de fournisseurs de solutions durables, et/ou sur les **coûts de certification** également. Nous vous faciliterons l'accès à une liste d'experts et d'organismes de certification qui fournissent des services dans votre pays, mais nous prendrons également en considération d'autres que vous nous proposeriez, à condition que les règles contractuelles normales applicables dans votre pays soient respectées (des informations détaillées seront disponibles sur l'accord contractuel envoyé si votre candidature est sélectionnée).

Chaque PME bénéficiaire recevra un soutien financier sous la forme d'un *bon de certification d'une valeur maximale de 1 000 euros* si elle est établie en Espagne, en France ou en Italie, ou de 600 euros si elle se trouve à Chypre.

Type de coûts couverts :

- Services individuels de mentorat et de conseil fournis par des experts, des consultants et des prestataires de services de certification.
- Coûts de la certification ou de la normalisation.

Précisions importantes

■ Est-il possible de participer à des activités de manière indépendante ?

La participation aux activités 1 et 2 est obligatoire, tandis que l'activité 3 est facultative. Par conséquent, votre PME peut participer à l'une ou l'autre :

a) les activités 1 et 2 ; ou

b) Activités 1, 2 et 3

Ainsi, le financement maximal à recevoir dépend des activités auxquelles vous participez et du pays :

| Pays | Activités 1 et 2 | Activités 1, 2 et 3 |
|---------|------------------|---------------------|
| Espagne | 6 000 EUROS | 7 000 EUROS |
| France | 6 000 EUROS | 7 000 EUROS |
| Italie | 6 000 EUROS | 7 000 EUROS |
| Chypre | 3 400 EUROS | 4 000 EUROS |

■ Comment les coûts seront-ils couverts ?

Votre PME recevra une avance de **50%** de la valeur totale des bons, tandis que la partie restante (jusqu'aux **50%** restants) sera remboursée après vérification des résultats de la mise en œuvre du programme, sur la base d'un rapport de suivi (voir section 2.5). Les bons représentent des montants maximums et, par conséquent, le soutien financier que votre PME pourrait recevoir pourrait être moindre si les coûts encourus à la fin du programme sont inférieurs à ces plafonds.

■ Que se passe-t-il si le voyage n'est pas possible en raison de restrictions de voyage liées au COVID-19 ?

Toutes les activités devront être organisées en ligne, mais nous ferons de notre mieux pour les adapter autant que possible aux restrictions nationales en vigueur.

■ Que faire si notre PME souhaite s'engager davantage dans les certifications environnementales (activité 3) ?

Si nécessaire, il existe une certaine flexibilité pour déplacer le budget des activités 1-2 vers l'activité 3 (accès aux certifications environnementales). Toutefois, le financement maximal par PME établi pour votre pays ne peut être dépassé, soit 7 000 euros pour l'Espagne, l'Italie et la France, et 4 000 euros pour Chypre.

Cette flexibilité sera évaluée au cas par cas, en fonction des besoins de votre entreprise.

■ Quelle est la durée du programme ?

La durée du programme est de **12 mois**.

2.3 Qui peut postuler ?

Pour être éligible au programme TouriSME's, votre entreprise doit remplir **toutes les conditions suivantes** :

1. Être une **petite et moyenne entreprise (PME)**, telle que définie par la recommandation 2003/361 de l'UE¹ :

| Catégorie d'entreprise | Effectif du personnel | Chiffre d'affaires | OU | Total du bilan |
|------------------------|-----------------------|--------------------|----|----------------|
| Taille moyenne | < 250 | ≤ € 50 m | | ≤ € 43 m |
| Petit | < 50 | ≤ € 10 m | | ≤ € 10 m |
| Micro | < 10 | ≤ € 10 m | | ≤ € 2 m |

2. Être une PME du tourisme appartenant à l'une des **catégories** suivantes **de l'industrie du tourisme**² :

- Hôtels et hébergement similaire (NACE 55.1)
- Hébergement de vacances et autres hébergements de courte durée (NACE 55.2)
- Agences de voyages, services de réservation des voyageurs et activités connexes (NACE 79)

3. Être situé en **Espagne, en Italie, en France** ou à **Chypre**.

2.4 Comment postuler ?

Avant de commencer, veuillez noter que nous n'accepterons que les candidatures soumises en **anglais**.

Ensuite, suivez les étapes suivantes pour soumettre votre candidature avec succès :

1. Cliquez sur "**Apply now**" sur la page <https://tourisme-project.eu/call-for-smes>
2. Remplissez toutes les sections du **formulaire de demande**. Si vous souhaitez le consulter au préalable, un modèle de la structure du formulaire est disponible à l'annexe I.
3. Accepter la politique de confidentialité et la déclaration sur l'honneur à la fin du formulaire.
4. Cliquez sur "**Submit**".

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32003H0361>

² <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/5902521/KS-RA-07-015-EN.PDF>

5. Vous recevrez un e-mail de confirmation avec une copie de vos réponses (vérifiez également le dossier spam).

Si ce n'est pas le cas, veuillez nous contacter à contact.tourisme@institutparisregion.fr

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée
au 15.09.2021 à 17h00 CET.**

2.5 Qu'attend-on des PME participantes ?

Pendant notre programme, nous aurons besoin :

- De votre participation active aux activités du programme.
- D'un suivi de données qui nous permettront de suivre vos performances en matière de durabilité. Nous vous fournirons un modèle simple à remplir périodiquement.
- De nous accorder l'accès à ces données et de les utiliser, et d'en diffuser publiquement les résultats.
- De nous fournir des informations de base sur votre entreprise, telles que le logo, la description de votre activité, vos coordonnées, afin de les diffuser sur notre site web et de faciliter ainsi la mise en relation entre votre entreprise et d'autres prestataires de services touristiques, organismes de certification, experts en solutions durables, etc.
- De nous transmettre les factures et les relevés de paiement des frais que vous avez engagés au cours de notre programme (voir la section 2.2 pour les références aux frais éligibles).
- De votre engagement à améliorer les performances de votre PME en matière de durabilité dans les domaines des économies d'énergie, de la gestion des déchets, de la gestion de l'eau, de la mobilité durable, des achats écologiques, etc. et, si vous le souhaitez, à viser l'obtention d'une certification environnementale.
- De donner de la visibilité au projet TouriSME et au financement de l'UE tout en participant au programme. Nous vous fournirons un visuel standard présentant le logo du projet et l'emblème de l'UE ainsi qu'un avertissement à placer de manière visible dans votre établissement (fenêtre, comptoir, etc.). Des indications pour la diffusion sur les médias sociaux seront également fournies (hashtags, mots-clés, etc.).

3. Le processus d'évaluation

3.1 Comité d'évaluation

Le Comité d'évaluation est composé de 2 évaluateurs de chacune des quatre organisations partenaires suivantes : Consulta Europa, L'Institut Paris Region, Instituto Tecnológico de Canarias et Scuola Superiore Sant'Anna. Le comité sera donc composé de 8 évaluateurs, coordonnés par Consulta Europa.

3.2 Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation des candidatures, qui prendra environ 4 semaines après la clôture de l'appel, est résumé dans les étapes suivantes :

1. Révision administrative des demandes et demande de documentation complémentaire, si nécessaire.
2. Le coordinateur du comité d'évaluation répartit les candidatures proportionnellement entre tous les évaluateurs (les informations générales des PME, c'est-à-dire le nom de l'entreprise, le pays, etc. seront cachées aux évaluateurs afin de garantir un processus équitable et indépendant). Ainsi, chacune des quatre organisations partenaires évaluatrices examinera 25 % du nombre total de candidatures reçues.
3. Deux évaluateurs de chaque organisation évaluent chaque demande et préparent un formulaire d'évaluation individuel.
4. Ces 2 évaluateurs travailleront ensemble pour préparer un seul formulaire d'évaluation consensuel.
5. Le coordinateur du comité d'évaluation rassemblera tous les formulaires d'évaluation consensuels et établira une liste de classement, de la demande la mieux notée à la moins bien notée, en fonction du pays.
6. Le Comité d'évaluation se réunit pour valider les résultats et convenir de la liste finale des PME sélectionnées et d'une liste d'attente.

Pour atteindre les objectifs de notre projet en matière de répartition géographique, nous sélectionnerons **au moins 12 PME** dans chacun des pays éligibles : Espagne, France, Italie et Cyrus.

3.3 Critères de sélection

L'évaluation sera effectuée sur la base d'un critère **environnemental** et **économique**, tandis que d'autres **aspects variés** pertinents seront également pris en compte pour la sélection finale. Ces critères seront appliqués aux données que vous nous fournirez dans le formulaire de candidature (voir annexe I).

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

a. Engagement environnemental

Le sous-critère "engagement environnemental" concerne la participation actuelle de la PME à des systèmes de certification environnementale (écolabel européen, EMAS, etc.) ou l'adoption de pratiques durables pertinentes telles que l'installation de panneaux photovoltaïques, l'implication des clientèles, la réduction des déchets alimentaires, etc. (voir section 3 de l'annexe pour d'autres exemples) pour améliorer l'impact environnemental. Plus les initiatives dans lesquelles votre PME est déjà engagée sont nombreuses et diversifiées, plus le score sera élevé.

- Score 3 : des initiatives pertinentes et diversifiées ont été adoptées et la PME est éco-certifiée ou éco-labellisée.
- Score 2 : des initiatives pertinentes et diversifiées ont été adoptées
- Score 1 : un minimum d'initiatives pertinentes a été adopté.
- Score 0 : aucune activité déclarée

Seuil minimal : Aucun. Un score de 0 sur l'engagement environnemental ne disqualifie pas votre PME, car nous accueillons toutes les PME intéressées en commençant par le « niveau 0 » en termes de durabilité.

b. Pertinence environnementale

Le sous-critère de pertinence environnementale concerne, sur la base de la situation actuelle de la PME, les améliorations potentielles en termes d'empreinte carbone, de consommation d'eau, de production de déchets ou de sensibilisation au changement de comportement. L'évaluation se concentrera sur les actions que les PME prévoient de mettre en œuvre et sur les ressources prévues pour les soutenir.

Les données recueillies dans le formulaire de candidature pour évaluer ce sous-critère font référence à l'ambition que vous avez pour votre organisation en matière de tourisme durable, aux moyens que vous comptez engager pour atteindre vos buts et aux objectifs que vous vous fixez en termes de pratiques durables à mettre en œuvre dans le cadre de TouriSME.

- Score 5 : potentiel élevé
- Score 3 : potentiel moyen
- Score 1 : faible potentiel
- Score 0 : aucun potentiel

Seuil minimal : 1. Une note inférieure à ce seuil en matière de pertinence environnementale disqualifiera votre candidature.

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

Les critères économiques concernent l'évolution récente du chiffre d'affaires et la capacité financière potentielle de la PME à investir dans les ressources nécessaires aux pratiques durables et/ou aux certificats et normes environnementales. Ayant à l'esprit les impacts économiques de la pandémie de COVID-19 dans l'industrie du tourisme, nous ne considérerons que les données de 2018 et 2019.

- Score 3 : le chiffre d'affaires augmente (+ 5%)
- Score 2 : le chiffre d'affaires est stable (+/- 5%)
- Score 1 : le chiffre d'affaires diminue (entre - 6% et - 30%)
- Score 0 : le chiffre d'affaires diminue (inférieur à - 30 %)

Seuil minimal : Aucun. Un score de 0 sur les critères économiques ne disqualifie pas votre PME.

Après application des critères environnementaux et économiques, chaque PME obtiendra un **score total compris entre 0 et 11**.

Le **seuil global minimum à atteindre est fixé au score 3** (c'est-à-dire engagement environnemental + pertinence environnementale + scores des critères économiques ≥ 3). Cependant, notez qu'il y a également un **seuil spécifique minimum fixé pour la pertinence environnementale de la note 1**. Les candidatures en dessous de ces seuils seront rejetées.

Exemples de cas :

Cas 1 : si votre score global atteint 2 et que votre score de pertinence environnementale est égal à 0, votre candidature sera rejetée.

Cas 2 : si votre score global atteint 2 et que votre score de pertinence environnementale est égal à 1 (ou 2), votre candidature sera rejetée.

Cas 3 : si votre score global atteint 3 (ou plus) et que votre score de pertinence environnementale est égal à 0, votre candidature sera rejetée.

Cas 4 : si votre score global atteint 3 (ou plus) et que votre score de pertinence environnementale est égal à 1 (ou plus), votre candidature sera sélectionnée pour entrer dans la liste de classement.

La sélection finale aura lieu en choisissant les PME en tête du classement mais en tenant compte des caractéristiques représentant la diversité des PME sous les "aspects Variété" présentés ci-dessous.

ASPECTS complémentaires

Même si les aspects complémentaires ne donneront lieu à aucune notation, ils contribueront à assurer la représentativité des différents groupes de PME participantes en termes de dimension, de contexte local, de région géographique, de types de locaux et d'équipements dans les hébergements, et de types de destination et de transport proposés par les agences de voyage et autres services de réservation.

Par exemple, étant donné que le nombre total de PME sélectionnées n'est pas illimité, si deux PME ont le même score mais appartiennent à deux groupes différents (par exemple, des PME situées en bord de mer contre des PME situées dans des zones montagneuses), le Comité d'évaluation pourrait favoriser la PME appartenant au groupe où son nombre est beaucoup plus faible que l'autre.

■ Dimension

Mesuré avec le nombre d'employés.

■ Contexte local

Urbain, rural, montagneux, littoral.

■ Région géographique

Région au sein du pays participant.

■ Locaux et types d'équipements dans les hébergements (*uniquement pour NACE 55.10 et 55.20*)

Nombre de bâtiments, présence d'une piscine, etc.

■ Destination et types de transport proposés par les agences de voyages et autres services de réservation (*uniquement pour la NACE 79*)

Voyages en avion, en train ou par d'autres moyens de transport. Destinations à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Europe.

3.4 Notification des PME sélectionnées et retour d'information sur l'évaluation

Une fois le processus d'évaluation terminé, tous les candidats recevront une **notification par e-mail** concernant les résultats, qui déboucheront sur l'un des scénarios suivants :

■ PAS DE SÉLECTION

La notification sera envoyée avec une copie non signée du rapport d'évaluation consensuel.

■ PAS DE SÉLECTION (DANS LA LISTE DE RÉSERVE)

La notification que votre PME n'a pas été sélectionnée mais figure sur la liste de réserve sera envoyée avec une copie non signée du rapport d'évaluation consensuel.

■ SÉLECTION

La notification sera envoyée aux PME bénéficiaires sélectionnées, accompagnée d'un accord contractuel et d'indications sur les prochaines étapes. Cet accord devra être signé dans les deux semaines suivant la réception de la notification, faute de quoi l'intérêt du candidat à participer au programme sera considéré comme retiré et sa place sera offerte à la PME suivante sur la liste d'attente.

4. Comment nous contacter

Pour plus d'informations sur cet appel et le projet TouriSME, veuillez nous contacter par e-mail à :

contact.tourisme@institutparisregion.fr

Pour rester au courant de nos activités et de nos opportunités, nous vous invitons également à visiter notre site web, à vous abonner à notre newsletter et à nous suivre sur nos médias sociaux.

www.tourisme-project.eu



Politique de confidentialité

TouriSME est responsable du traitement des données personnelles fournies avec votre consentement lors du remplissage du formulaire de candidature. Vous êtes informé que ces données seront traitées conformément au règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), qui comprend le rectificatif du 23 mai 2018, et d'autres règles applicables, pour la gestion de l'événement et pour envoyer d'autres communications électroniques liées au contenu, sous la protection donnée par votre consentement lors de la candidature. Les données personnelles et sensibles de l'entreprise fournies ne seront utilisées que dans le cadre du processus d'évaluation du présent appel. Nous conserverons ces données jusqu'à ce qu'elles ne soient plus nécessaires à notre traitement dans ce cadre, et elles ne seront ni louées, ni vendues, ni transférées à des tiers.

Annexe I. Modèle de formulaire de demande

Note : Cette annexe ne contient que la structure du formulaire de demande mais pas le formulaire lui-même, qui doit être rempli électroniquement en suivant les indications détaillées au paragraphe 2.4.

SECTION 1 : Informations générales

| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
|---|--|-----------------------|
| Nom de votre organisation | | Texte |
| Numéro d'identification TVA de votre organisation | | Texte |
| Site web de votre organisation | | Texte |
| Localisation de votre organisation | Chypre France Italie Espagne | Liste de choix unique |
| Adresse | | Texte |
| Code postal | | Texte |
| Ville | | Texte |
| Personne de contact Sexe | Madame Monsieur . | Liste de choix unique |
| Personne de contact Prénom | | Texte |
| Personne de contact Nom de famille | | Texte |
| Personne de contact Adresse e-mail | | Texte |
| Personne de contact Numéro de téléphone | | Texte |
| Personne de contact Poste | Propriétaire Gestionnaire Autres | Liste de choix unique |

Veillez préciser si votre entreprise participera à l'activité 3 en plus des activités 1 et 2 (les deux sont obligatoires).

| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
|---|-----------------|-----------------------|
| Participation à l'activité 3 : Accès aux certifications environnementales | Oui Non | Liste de choix unique |

SECTION 2. éligibilité des PME et données économiques

| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
|--|--|-----------------------|
| Type d'activité | Hôtels et hébergement similaire (NACE 55.10) Hébergement de vacances et autres hébergements de courte durée (NACE 55.20) Activités des agences de voyage et des voyagistes (NACE 79.1) Autres services de réservation et activités connexes (NACE 79.9) | Liste de choix unique |
| Nombre d'employés dans votre organisation | <10 de 10 à 50 de 51 à 249 | Liste de choix unique |
| Chiffre d'affaires annuel de votre organisation 2019 (avant la pandémie de COVID-19) | <2 M€ de 2 à 10 M€ de 10 à 50 M€ | Liste de choix unique |
| Évolution du chiffre d'affaires de 2018 à 2019 | le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 5 % le chiffre d'affaires est resté stable (+/- 5 %) le chiffre d'affaires a diminué (entre - 6 % et - 30 %) le chiffre d'affaires a diminué (moins de -30%) | Liste de choix unique |

SECTION 3. Engagement environnemental

| Certification ou écolabellisation de votre organisation | | |
|---|----------------------------------|-----------------------|
| <i>Toutes les PME éligibles</i> | | |
| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
| ISO 9001 | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| ISO 14001 | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| ISO 22000 | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| ISO 50001 | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| ISO 45001/OHSAS 18001 | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| EMAS | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| Ecolabel européen | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| Globe vert | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| Clé verte | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| Cygne nordique | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| Ange bleu | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| NF Environnement | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| ECORISMO | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| Legambiente Turismo | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| BIO HOTELS d'Italia | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| AENOR Medio Ambiente / AENOR Residuo Cero | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| HES - Hoteles Eficientes Sostenibles (hôtels efficaces et durables) | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |
| Autre (veuillez préciser) | Non adopté Adopté avec succès | Liste de choix unique |

| Avez-vous déjà mis en œuvre les pratiques durables suivantes dans votre entreprise ? | | |
|---|-----------------|-----------------------|
| <i>Hôtels et hébergement similaire (NACE I5510) & Hébergement de vacances et autres hébergements de courte durée (NACE I5520)</i> | | |
| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
| Formulation d'une politique ou d'un plan de gestion durable | Oui Non | Liste de choix unique |
| Évaluation de l'empreinte carbone de votre organisation | Oui Non | Liste de choix unique |
| Réduire la consommation d'énergie | Oui Non | Liste de choix unique |

| | | |
|--|------------|-----------------------|
| Utilisation des énergies renouvelables | Oui Non | Liste de choix unique |
| Suivi de la consommation d'énergie | Oui Non | Liste de choix unique |
| Réduire la consommation d'eau | Oui Non | Liste de choix unique |
| Suivi de la consommation d'eau | Oui Non | Liste de choix unique |
| Réutilisation de l'eau et/ou des eaux usées | Oui Non | Liste de choix unique |
| Réduire l'utilisation du plastique | Oui Non | Liste de choix unique |
| Réduire le gaspillage alimentaire | Oui Non | Liste de choix unique |
| Recyclage des déchets | Oui Non | Liste de choix unique |
| Réutiliser les meubles, les petits appareils électroménagers et les équipements. | Oui Non | Liste de choix unique |
| Utiliser des matériaux fabriqués à partir de produits recyclés | Oui Non | Liste de choix unique |
| Suivi de la production de déchets | Oui Non | Liste de choix unique |
| Promouvoir la mobilité durable | Oui Non | Liste de choix unique |
| Formation du personnel sur les questions de durabilité | Oui Non | Liste de choix unique |

Avez-vous déjà mis en œuvre les pratiques durables suivantes dans votre entreprise ? Agences de voyages, services de réservation des voyagistes et activités connexes (NACE N79)

| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
|---|-----------------|-----------------------|
| Formulation d'une politique ou d'un plan de gestion durable | Oui Non | Liste de choix unique |
| Avez-vous déjà évalué l'empreinte carbone de vos activités ? | Oui Non | Liste de choix unique |
| Mise en œuvre d'un système de compensation carbone | Oui Non | Liste de choix unique |
| Passez un contrat avec ou choisissez uniquement des logements verts | Oui Non | Liste de choix unique |
| Promouvoir la mobilité durable | Oui Non | Liste de choix unique |
| Formation du personnel sur les questions de durabilité | Oui Non | Liste de choix unique |

SECTION 4. Pertinence environnementale

Les objectifs que vous acceptez de fixer dans votre entreprise dans le cadre de TouriSME et la mise en œuvre des pratiques qui y sont liées.

| Ambitions <i>Toutes les PME éligibles</i> | | |
|--|---|---------------|
| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
| Pourriez-vous décrire brièvement comment vous envisagez le tourisme durable dans votre organisation ? Quelle est votre vision ? | (200 mots maximum obligatoirement en anglais) | Texte |
| Pouvez-vous décrire les moyens que vous prévoyez pour engager ou approfondir la politique de tourisme durable dans votre organisation (ressources humaines, équipement, subvention financière) ? | (200 mots maximum obligatoirement en anglais) | Texte |

| Objectifs <i>Hôtels et hébergement similaire (NACE I55.10) & Hébergement de vacances et autres hébergements de courte durée (NACE I55.20)</i> | | |
|---|-----------------|-----------------------|
| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
| Sensibilisation et changement de comportement | | |
| Sensibilisation des visiteurs | Oui Non | Liste de choix unique |
| Sensibilisation des employés | Oui Non | Liste de choix unique |
| Responsabilité sociale des entreprises (RSE) | | |
| Connaître son empreinte carbone | Oui Non | Liste de choix unique |
| Mise en œuvre d'un système de compensation carbone | Oui Non | Liste de choix unique |
| Promouvoir l'engagement social | Oui Non | Liste de choix unique |
| Promouvoir les activités respectueuses de l'environnement | Oui Non | Liste de choix unique |
| Économie d'énergie | | |
| Connaître sa consommation d'énergie | Oui Non | Liste de choix unique |
| Modification de l'équipement d'éclairage | Oui Non | Liste de choix unique |

| | | |
|---|------------|-----------------------|
| Mise à niveau des équipements ménagers et optimisation de leur utilisation | Oui Non | Liste de choix unique |
| Optimisation du système de gestion du chauffage et de la ventilation | Oui Non | Liste de choix unique |
| Diversifier ses sources d'énergie | Oui Non | Liste de choix unique |
| Économiser l'énergie dans la construction de bâtiments | Oui Non | Liste de choix unique |
| Marchés publics écologiques | | |
| Changer de produits de nettoyage, utiliser des labels écologiques | Oui Non | Liste de choix unique |
| Développer les circuits courts et la consommation responsable | Oui Non | Liste de choix unique |
| Promouvoir la réutilisation et les produits fabriqués à partir de matériaux recyclés | Oui Non | Liste de choix unique |
| Achat d'équipements ménagers efficaces | Oui Non | Liste de choix unique |
| Mobilité durable | | |
| Promouvoir l'éco-mobilité | Oui Non | Liste de choix unique |
| Gestion des déchets | | |
| Connaître son volume de déchets | Oui Non | Liste de choix unique |
| Prévenir la production de déchets | Oui Non | Liste de choix unique |
| Améliorer le tri des déchets | Oui Non | Liste de choix unique |
| Lutter contre le gaspillage alimentaire | Oui Non | Liste de choix unique |
| Promouvoir le recyclage et la réutilisation | Oui Non | Liste de choix unique |
| Conservation de l'eau | | |
| Connaître sa consommation d'eau | Oui Non | Liste de choix unique |
| Réduire sa consommation | Oui Non | Liste de choix unique |
| Recyclage et utilisation des eaux grises | Oui Non | Liste de choix unique |
| Diversifier son approvisionnement en eau | Oui Non | Liste de choix unique |
| Optimiser l'entretien des piscines | Oui Non | Liste de choix unique |
| Certification | | |
| Sensibiliser mon entreprise à l'écolabel européen, à la certification CLÉ VERTE, etc. | Oui Non | Liste de choix unique |

| Objectifs <i>Agences de voyages, services de réservation des voyageurs et activités connexes (NACE N79)</i> | | |
|---|-----------------|-----------------------|
| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
| Sensibilisation et changement de comportement | | |
| Sensibilisation des visiteurs | Oui Non | Liste de choix unique |
| Sensibilisation des employés | Oui Non | Liste de choix unique |
| Développer des circuits durables | | |
| Promouvoir l'éco-mobilité | Oui Non | Liste de choix unique |
| Promouvoir les activités respectueuses de l'environnement | Oui Non | Liste de choix unique |

SECTION 5. Aspects relatifs à la variété

Les informations saisies dans cette section doivent être aussi précises que possible, mais pas nécessairement exactes.

| Localisation <i>Toutes les PME éligibles</i> | | |
|--|---|-----------------------|
| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
| Paysage principal entourant votre emplacement | Urbain Rural Montagneux Littoral | Liste de choix unique |

| Services, locaux et équipements <i>Hôtels et hébergement similaire (NACE I55.10) & Hébergement de vacances et autres hébergements de courte durée (NACE I55.20)</i> | | |
|---|---|-----------------------|
| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
| Capacité d'hébergement (personnes) | | Nombre |
| Nombre de pièces | | Nombre |
| Nombre de bâtiments d'hébergement | | Nombre |
| Nombre d'étages (en moyenne, si plus d'un bâtiment d'hébergement) | | Nombre |
| Nombre d'ascenseurs | 0 1 2 3 >3 | Liste de choix unique |
| Nombre de places de stationnement pour les clients | pas de stationnement 1-10 places 11-50 places >50 places | Liste de choix unique |
| Présence d'un jardin et sa superficie | pas de jardin 1-50 mètres carrés 51-250 mètres carrés >250 mètres carrés | Liste de choix unique |
| Présence d'une piscine | Oui Non | Liste de choix unique |
| Salle de bain équipée d'une baignoire | Oui Non Partiellement (toutes les chambres ne sont pas équipées) | Liste de choix unique |
| Chambres à coucher équipées d'un réfrigérateur | Oui Non Partiellement (toutes les chambres ne sont pas équipées) | Liste de choix unique |
| Les chambres sont climatisées | Oui Non Partiellement (toutes les chambres ne sont pas climatisées) | Liste de choix unique |

| Destination et type de transport proposé <i>Agences de voyages, services de réservation des voyagistes et activités connexes (NACE N79)</i> | | |
|---|-----------------|---------------|
| Nom du champ | Valeur du champ | Type de champ |
| Nombre total de forfaits de voyage vendus en 2019 | | Nombre |
| Partie des voyages utilisant le vol | 0-100 | % |
| Part des voyages en train/bus | 0-100 | % |
| Part des voyages utilisant d'autres moyens motorisés (voiture, moto...) | 0-100 | % |
| Part des déplacements utilisant d'autres moyens non motorisés (vélo, à pied...) | 0-100 | % |
| Une partie des destinations limitées à votre région | 0-100 | % |
| Partie des destinations limitée à votre pays à l'exclusion de votre région | 0-100 | % |
| Une partie des destinations en dehors de votre pays | 0-100 | % |



The content of this publication represents the views of the author only and is his/her sole responsibility; it cannot be considered to reflect the views of the European Commission and/or the Executive Agency for Small and Medium-sized Enterprises (EASME) or any other body of the European Union. The European Commission and the Agency do not accept any responsibility for use that may be made of the information it contains.

TOURISME

Improving Sustainability of Tourism SMEs Through Knowledge Transfer, International Cooperation and Multi-Stakeholder Engagement

 Co-funded by the COSME programme of the European Union

 CONSULTA EUROPA
SMART · SOCIAL · SUSTAINABLE

 itc
INSTITUTO TECNOLÓGICO DE CANARIAS

 Gobierno de Canarias

 ACR+

 REGIONE AUTÓNOMA DE SARDIGNIA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

 SISTEMI FORMATIVI CONFINDUSTRIA

 ISTITUTO DI MANAGEMENT
San'Anna

 L'INSTITUT PAIRIS REGION

 ANEL
Nizkor Development Agency